



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE
DEMANDE POUR LA MÉDAILLE DE SERVICE DES
CADETS DE L'ARMÉE



Tous les cadets de l'Armée sont éligibles à recevoir la médaille de service des cadets de l'Armée après quatre ans de service continu. Un cadet ou ancien cadet éligible complétera cette demande et la remettra à son commandant de corps de cadets pour sa recommandation. Elle sera par la suite approuvée par le comité répondant du corps de cadets et une copie sera envoyée à la division provinciale/territoriale de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada pour présentation.

Cette demande est pour :

- Une présentation initiale pour un cadet actif comptant 4 ans de service continu honorable.
- Année supplémentaire de service ayant complété _____ années
- Remise à un ancien cadet (paiement ci-joint 22,50 \$ au Bureau de la LCAC (QC))
- Médaille de remplacement (paiement ci-joint 22,50 \$ au Bureau de la LCAC (QC))

Nom du demandeur : _____ Grade : _____

Adresse : _____

No. Du CC : _____ Date d'inscription : _____ Date de départ : _____ # années de service : _____

Signature du Cadet : _____ Date : _____

APPROBATION :

La présente confirme que le cadet nommé ci-dessus a complété la période de service honorable requise en tant que cadet royal de l'Armée canadienne et est éligible à recevoir la Médaille de service des cadets de l'Armée et/ou les barrettes de service supplémentaire.

Recommandé :

Approuvé :

Commandant :

pour : comité répondant local

Date : _____

Date : _____

CC# : _____

Location : _____

Adresse postale : _____